



www.correze.fr

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Classe de neige

Guide pour l'enseignant

Plan départemental



Chalets des Aiguilles

Chamonix Mont Blanc



Les classes de neige avec l'ODCV.

Bienvenue aux Chalets des Aiguilles !

Ensemble de 4 chalets d'une capacité totale de 93 places, situé au pied des pistes de ski, au cœur d'un grand parc. A proximité immédiate du centre ville, il permet un accès rapide aux excursions vers la mer de Glace et le Brévent.

Hébergement moderne et confortable en chambres de 2 à 5 lits équipées de sanitaires complets et individuels. Le restaurant du centre offre une cuisine locale gourmande et de qualité tout en bénéficiant d'une vue panoramique sur les sommets alentours.



Classe « Ski, Mont-Blanc et réchauffement climatique »

Situation exceptionnelle qui permet une initiation au ski particulièrement adaptée aux enfants et directement accessible depuis les Chalets. 4 ou 5 séances de ski prévues (en fonction de la durée du séjour) au programme complétées par des sorties encadrées par nos animateurs et nos intervenants (la Mer de Glace, le sommet du Brévent pour son point de vue sur le Mt Blanc et une sortie en raquettes à neige au plan de l'Aiguille). Activités qui permettent de faire découvrir à vos élèves les beautés et la fragilité du milieu alpin et de les sensibiliser à la protection de l'environnement.

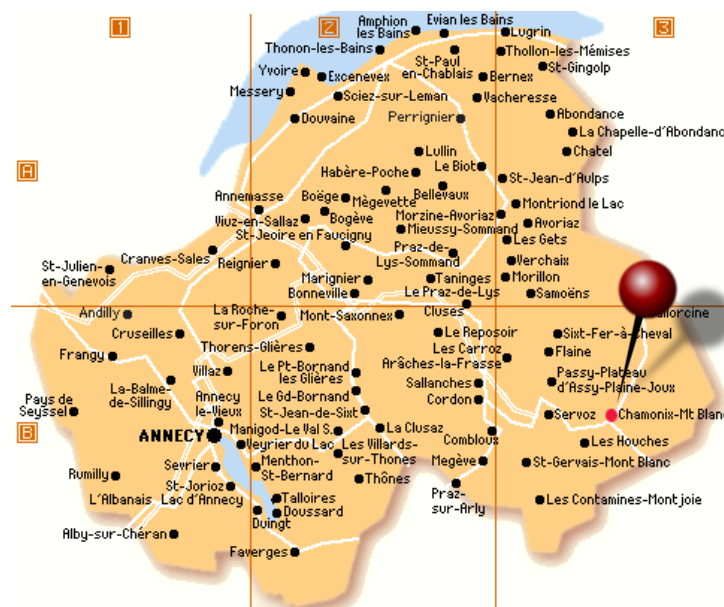
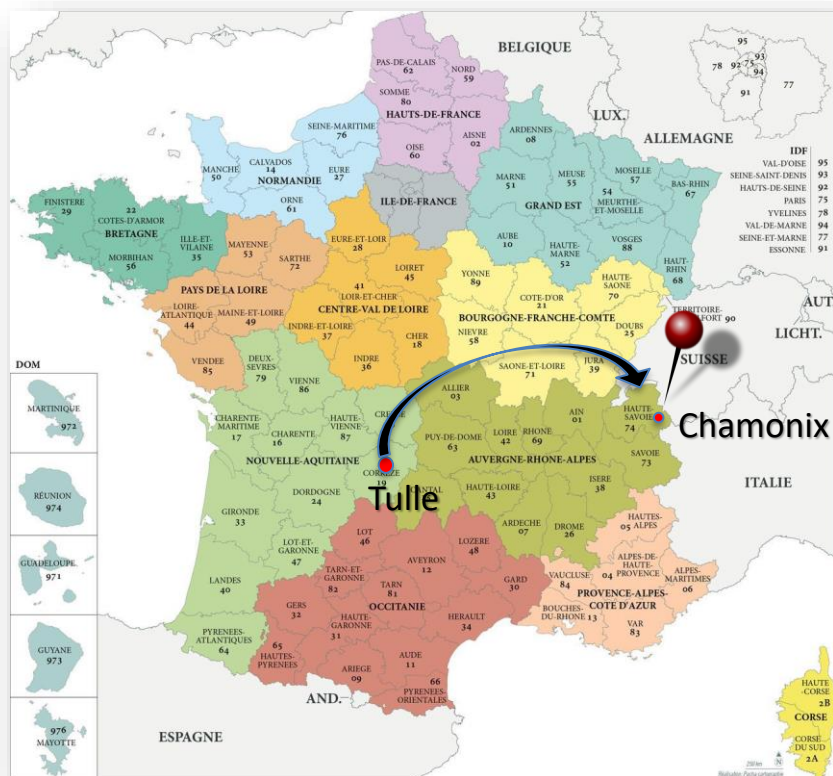
Les Chalets des Aiguilles à Chamonix

Situation

Pour accéder aux chalets -> Quartier du Biollay, près du Montenvers ([Voir sur Google Maps](#))

Par la route : Accès direct par l'autoroute Blanche relié au réseau routier européen, puis Route Blanche jusqu'à Chamonix. (N 205). A droite avant le passage à niveau du Montenvers.

Par le train : Changement à Saint Gervais les Bains, descendre à Chamonix



[Histoire de Chamonix](#)

Toutes les bonnes raisons pour venir aux Chalets des Aiguilles...

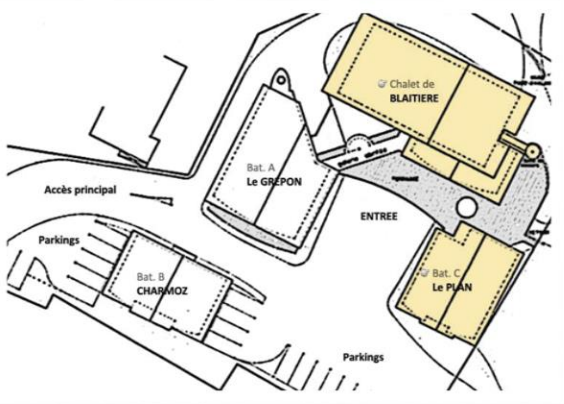
4 chalets modernes et récents sur une propriété boisée d'un hectare avec parkings privés.

Pour se déplacer dans la vallée des moyens de transport gratuits sont à proximité des chalets : Bus et trains SNCF.

Proximité de la ville et des commerces : à 300 m. du centre ville de Chamonix, de ses commerces, des musées, des cinémas et de la patinoire, à 200 m. de la gare SNCF, à 150 m. de la gare du Montenvers.

Proximité de Genève, de l'Italie et de la Suisse

Les chalets sont situés au pied des pistes des « Planards », à l'arrivée de la célèbre descente de la Vallée Blanche, à 300 mètres du départ des pistes de fond et à 10 minutes des téléphériques de l'Aiguille du midi, du Brévent et de la Flégère.



Organisation des sorties scolaires



La nouvelle Circulaire du 13 juin 2023 portant sur « l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics » est applicable à partir de la rentrée 2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

Voici quelques extraits spécifiques aux voyages scolaires (avec nuitées).

Les objectifs pédagogiques de la sortie scolaire

Les sorties scolaires constituent un temps et un espace propices à l'acquisition et l'approfondissement de savoirs et savoir-faire transversaux, mobilisant des enseignements différents. Elles constituent également un cadre structurant permettant de développer les **savoir-être inhérents au vivre-ensemble, au respect de l'autre et de son environnement.**

Le projet de sortie scolaire est conduit par un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Les activités pratiquées viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe.

La sortie concerne de **préférence une classe entière** ou, à tout le moins, un groupe d'élèves présentant un intérêt commun pour le thème pédagogique de la sortie.

La durée des voyages scolaires doit rester compatible avec la mise en œuvre des programmes.

Les autorisations préalables

Afin de réduire les délais d'instruction, la transmission des dossiers par voie dématérialisée est à privilégier.

Dans le premier degré, **les voyages scolaires sont autorisés par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription, après accord du directeur d'école et information au directeur des services de l'éducation nationale (Dasen)**, qui, en cas de séjour hors du département, en avertit son homologue du département d'accueil dans les meilleurs délais.

Quel que soit le niveau scolaire concerné, dès lors qu'une sortie scolaire est facultative, elle nécessite de collecter **l'autorisation des responsables légaux de l'élève mineur...**

La sécurité des déplacements

Les déplacements organisés dans le cadre d'un voyage scolaire doivent garantir la **sécurité des élèves.**

Lors d'un voyage scolaire, la présence dans l'équipe d'encadrement d'une personne formée **aux premiers secours** est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit, si aucun membre de la structure d'accueil ne l'est.

Par ailleurs, **les accompagnateurs de voyages scolaires autres que les personnels de l'éducation nationale sont soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIJAISV)**, effectué par les services départementaux de l'éducation nationale.

L'élaboration d'un projet de sortie scolaire adapté

Le choix du lieu, de leur durée ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elles s'inscrivent constituent des éléments déterminants pour la réussite des sorties scolaires.

Afin de garantir la participation et l'inclusion de tous les élèves, les enseignants veillent à la mise en adéquation de la nature et de la durée des activités proposées avec les objectifs définis en tenant compte de l'âge et des besoins physiologiques des élèves (durée du transport, temps de pause et de restauration, besoin de sommeil, etc.).

L'inclusion de tous les élèves

L'organisation des sorties scolaires nécessite **la prise en compte des besoins d'aménagement et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoin médical spécifique.**

Dès l'organisation du projet de sortie scolaire, la participation de ces élèves doit être anticipée sous tous ses aspects : destination, transport, aide humaine, organisation de soins, hébergement le cas échéant, etc. En particulier, le choix du prestataire de transport ou d'hébergement doit tenir compte de leurs besoins spécifiques.

En aucun cas, les frais supplémentaires liés à la participation d'un élève en situation de handicap ou à besoin médical spécifique ne peuvent être imputés à sa famille.

Les taux d'encadrement des élèves, hors activités physiques et sportives

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires

Jusqu'à 16 élèves	Au-delà d'un groupe de 16 élèves
Deux adultes dont l'enseignant de la classe	Un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire

Voyages scolaires		Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent.
Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves	
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 12 élèves	

La présente circulaire entre en vigueur **le 1er septembre 2023** et abroge, à compter de cette même date, la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005 relative aux séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, la circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011 relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée, ainsi que le I et le III de la circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative à la simplification des formalités administratives portant sur le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degrés et ses annexes.



De part leur situation, les Chalets des Aiguilles à Chamonix constituent le cadre idéal pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Bien avant de pratiquer le ski, les enfants découvriront un élément nouveau et attirant : **LA NEIGE**. Profitant de son abondance régulière à Chamonix, les enfants pourront se familiariser avec elle en pratiquant plusieurs activités :

- **Ski Alpin** : 4 séances en fonction de la durée du séjour. Nos groupes de ski sont établis en fonction des aptitudes des enfants. Ces groupes de niveaux (12 élèves maximum) peuvent donc être communs à plusieurs classes.
- **Approche sensorielle puis scientifique de la neige** : constructions diverses : En profitant d'une neige compacte, un atelier peut se réaliser : statues, piste de luge... Observation, expérimentations
- **Initiation à la marche en raquette** : C'est dans un lieu sécurisé et sur une 1/2 journée que les élèves pourront s'initier à la pratique de la raquette en altitude. Un accompagnateur montagne encadrera la sortie

Un adulte (parmi les enseignants et animateurs) sera responsable d'un groupe, de l'habillement dans la chambre jusqu'au retour, pour se changer. Il confiera son groupe au moniteur ESF attitré sur les pistes, fixera un rendez-vous de fin de séance et assurera l'ensemble des relations et consignes avec le moniteur (matériel, fatigue, niveau, accompagnement, assistance...).

Pendant la séance, l'enseignant n'aura pas la responsabilité d'un groupe particulier, mais pourra circuler sur tous les groupes, sa présence rassurant certains enfants en difficulté ou, le cas échéant s'initier avec le groupe de son niveau. Cela lui permettra ainsi de découvrir chaque enfant sous un angle nouveau : des comportements, des capacités qu'il ne soupçonnait pas. Les séances de ski se déroulent plutôt l'après-midi de janvier à mi-mars et plutôt le matin après cette période.

Le matériel et les activités pris en charge par l'ODCV dans le cadre des classes « plan départemental » :

- Déplacements dans la vallée : réseau Chamonix Bus, train SNCF (Servoz-Vallorcine)
- Matériel de ski, forfaits de ski et encadrement moniteurs ESF (séances de 2h00)
- Une demi-journée Raquettes encadrée par un accompagnateur montagne.

L'ODCV se propose de vous aider à réaliser votre projet en mettant à votre disposition le maximum de moyens pour préparer et vivre votre séjour, par :

- ❖ une préparation du projet avec l'enseignant responsable pédagogique ODCV : aspects organisationnels, pédagogiques, relationnels (réunion avec les familles).
- ❖ un cadre de vie agréé et conçu pour ce type d'accueil
- ❖ du matériel collectif et individuel adapté aux exigences des activités
- ❖ une équipe d'encadrement qualifiée et disponible
- ❖ la connaissance du milieu et le souci permanent de permettre à l'enfant d'aller vers une autonomie la plus complète possible dans tous les moments du séjour.

En résumé, la classe de neige c'est:



- Donner du sens aux apprentissages en faisant la classe d'une manière différente et « concrète » en dehors des murs de l'école (les apprentissages étant abordés en amont et exploités après le séjour).
- Susciter le désir d'apprendre par la découverte d'un nouveau milieu.
- Vivre en collectivité et acquérir une certaine autonomie en sortant du cadre familial.
- Améliorer les relations des enfants avec leurs camarades, leur enseignant, et en rencontrant d'autres adultes dans des situations éducatives différentes de l'école.
- Découvrir des activités de pleine nature spécifiques à la montagne (ski, raquettes à neige, randonnées, visites...)
- Souder le groupe classe et offrir un vécu commun exploitable en fin d'année scolaire.



Préparer son projet.

Que doit comporter le dossier pédagogique?

Il comporte:

- ❖ Une **page de garde** avec l'intitulé du projet, école, date et lieu du séjour, classes concernées, les enseignants...
- ❖ Une **présentation générale** synthétique avec le lieu d'accueil et les services offerts, les acteurs du projet, les moyens de transports, les informations aux familles...
- ❖ Le **projet pédagogique et éducatif** comportant les objectifs, la démarche pédagogique, la cohérence avec le projet de classe, d'école...
- ❖ **Les étapes du projet avant le séjour:** questionnement, émission d'hypothèses, constitution d'une base documentaire, préparation à la vie collective, prise de contact, correspondance...
- ❖ **Les étapes du projet pendant le séjour** avec le programme détaillé correspondant au **planning**.
- ❖ **Les étapes du projet après le séjour.** Quels sont modes d'évaluation et d'exploitation prévus? Quels prolongements envisagés?

Comment construire son projet ? Quelques conseils

- ❖ Choisir un **thème principal**, fil directeur du séjour et le compléter par quelques activités complémentaires si nécessaire.
- ❖ A l'intérieur du thème principal, sélectionner **les objectifs** qui correspondent le mieux à votre projet. La liste n'est pas exhaustive et vous pouvez personnaliser votre projet selon vos souhaits et votre projet de classe.
- ❖ Choisir les **activités** et **visites** en fonction des objectifs visés, en veillant à éviter les redondances.
- ❖ Tenir compte **du rythme de vie** pendant le séjour.
- ❖ Parmi les critères de choix (pédagogiques, météorologiques, financiers...), penser à la cohérence du séjour en termes de **développement durable** : limiter les transports lointains aux stricts objectifs définis, prévoir des déplacements à pied, inclure des activités proposées sur le Centre... votre budget séjour et l'environnement s'en porteront mieux !
- ❖ Bien sûr, ne pas oublier les objectifs relatifs au **vivre ensemble**, composante à part entière du développement durable !

Les activités et thèmes abordés

❖ L'eau, la neige, la glace, la roche:

- Les états de l'eau et le cycle de l'eau: *observations, relevés météo, expériences...*
- Les glaciers: *mer de Glace, les Bossons*
- Vivre avec les éléments: *ski de piste ou ski de fond, raquettes à neige...*



❖ Le milieu naturel et humain:

- La faune, la flore, la biodiversité: *château des Rubens à Sallanches, l'espace Tairraz des cristaux...*
- Les paysages de montagne
- L'habitat montagnard et les modes de vie



❖ La montagne et le développement durable:

- Le réchauffement climatique: *observation du recul des glaciers*
- Pour un séjour éco-responsable: *tri des déchets...*



Thème 1: l'eau, la neige, la glace, la roche

Les différents états de l'eau et le cycle de l'eau.	Les glaciers	Vivre avec les éléments
<p>Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<p>Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<p>Domaine 5: les représentations du monde et l'activité humaine</p>
<p>Objectifs : compétences fin de cycles Découvrir et comprendre les changements d'état de l'eau Construire une représentation du cycle de l'eau à partir des observations en montagne Utiliser un vocabulaire géographique et scientifique relatif au réseau hydrographique (vallées, torrents, source, confluents...etc) Découvrir quelques aspects géologiques en lien avec le cycle de l'eau</p>	<p>Objectifs : Découvrir et comprendre la formation des glaciers Percevoir leur rôle dans l'équilibre climatique S'interroger sur leur évolution</p>	<p>Objectifs : Cycle 2: Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps. Pratiquer des activités de pleine nature spécifiques au milieu montagnard Relier ces pratiques à leurs différents intérêts : sportif, touristique, économique, d'hier à aujourd'hui Prendre conscience des risques liés aux activités en montagne Se comporter en conséquence au cours des activités</p>
<p>Activités et visites : Observations autour des chalets Relevés météorologiques Manipulations expérimentales : neige, cycle de l'eau Maquette d'un paysage Sources de l'Arveyron Confluent Arve et Arveyron Cascades de Bérard, du Dard Espace Tairraz (musée des cristaux) Musée de la mer de glace</p>	<p>Activités et visites : Observations de différents glaciers : => Mer de glace => Glacier des Bossons <i>Comparaisons avec des photographies anciennes</i> : musée alpin, documentation aux chalets</p>	<p>Activités et visites : Ski alpin ou ski de fond Escalade Luge d'été Sorties en raquettes Traîneau à chiens Maison de la montagne Musée alpin Montée à la Mer de glace en train à crémaillère</p>

Thème 2: le milieu naturel et humain

La faune, la flore, la biodiversité	Les paysages de montagne	L'habitat montagnard et les modes de vie
<p>Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<p>Domaine 5: les représentations du monde et l'activité humaine</p>	<p>Domaine 5: les représentations du monde et l'activité humaine</p>
<p>Objectifs : compétences fin de cycles Découvrir la faune et la flore alpine Dégager la notion d'adaptation aux conditions du milieu Prendre conscience des rôles écologiques, esthétiques et économiques de la biodiversité montagnarde Adapter son comportement à cet environnement fragile</p>	<p>Objectifs : Lire un paysage Différencier ses composantes « naturelles » et humaines Interpréter l'étagement de la végétation Utiliser un vocabulaire géographique spécifique</p>	<p>Objectifs : Découvrir et comprendre les origines de l'occupation humaine dans la vallée et son évolution Etablir des relations entre habitations traditionnelles, matériaux disponibles et implantations Imaginer la vie quotidienne des montagnards au siècle passé Comprendre la saisonnalité des activités rurales et pastorales</p>
<p>Activités et visites : Château des Rubins, centre d'initiation à la nature montagnarde Réserve naturelle des Aiguilles Rouges Randonnée aux petits balcons Village de Charousse (flore de terrain humide) Museum d'histoire naturelle de Genève <i>Aux Chalets ou proximité :</i> Parcours découverte des arbres (sur terrain boisé des chalets) Jardins des senteurs, arboretum de montagne Meuble de la faune et de la flore</p>	<p>Activités et visites : Observations, croquis à partir de la vallée ou des panoramas d'altitude Sources de l'Arveyron Randonnée à La Floria Randonnée au Petit balcon sud Parc de Merlet Jardin des Cimes</p>	<p>Activités et visites : Voir fiches-outils en annexe <i>Evaluation de l'impact des activités pratiquées au cours du séjour sur la biodiversité : ski, escalade, randonnées, ... (questionnaires)</i> <i>Utilisation d'éco-calculateurs simples (transports, énergie)</i> <i>Elaboration d'un code de conduite éco-responsable aux chalets : utilisation raisonnable de l'eau, de l'électricité, tri et limitation des déchets, respect des locaux, du personnel</i> <i>Jeu de sensibilisation à l'empreinte écologique : Planète en jeux</i></p>

Thème 3: la montagne et le développement durable

Le réchauffement climatique

Pour un séjour éco-responsable

Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 3: la formation des personnes et du citoyen

Objectifs :

Constater la diminution des glaciers et des chutes de neige dans les Alpes depuis le début du XXème siècle
Situer ce changement climatique sur l'échelle des temps géologiques simplifiée
Emettre des hypothèses sur les raisons des changements récents
Comprendre le mécanisme de l'effet de serre naturel et additionnel
Prendre conscience des conséquences emboîtées du changement climatique : sur l'eau, la biodiversité, les activités humaines à partir de l'exemple montagnard

Objectifs :

Agir pour participer concrètement au respect de l'environnement montagnard
Etablir des liens entre attitudes individuelles et responsabilités collectives pour un développement durable

Activités et visites :

Analyse de données scientifiques (graphiques, tableaux)
Observations comparées : paysages actuels et documents anciens
Expériences simples (mallette pédagogique « 1 degré de + » - ADEME et association Les petits débrouillards)
Synthèse à partir des activités et visites du séjour (retour sur les modules des autres pôles)
Recherche de solutions applicables à son niveau

Activités et visites :

Observations, croquis à partir de la vallée ou des panoramas d'altitude
Sources de l'Arveyron
Randonnée à La Floria
Randonnée au Petit balcon sud
Parc de Merlet
Jardin des Cimes

Le dossier de Sortie Scolaire avec Nuitée(s).

Pièces à joindre au dossier

Imprimé B **pré-rempli par l'ODCV**
Demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées

<http://www.ac-limoges.fr/dsden19/cid108278/sorties-scolaires-et-agrements.html>

Dossier pédagogique

Demande d'autorisation

Liste des passagers (élèves et adultes accompagnateurs)

Pré- planning

Liste des animateurs vie quotidienne et activités (liste envoyée , par l'ODCV, aux DSDEN concernées avant les séjours classes de neige).

Liste et agréments des intervenants extérieurs (liste envoyée , par l'ODCV, aux DSDEN concernées avant les séjours classes de neige).

Schéma de conduite

Fiches transports AR et sur place

Attestations d'accord des parents


Il doit comprendre les pièces suivantes

Attention!
Le dossier complet doit être envoyé par mail à votre IEN 8 semaines avant le départ de la classe.

Les accompagnateurs.

Chalets des Aiguilles

Le car restant sur place et assurant les déplacements, les classes participantes devront recruter des *accompagnateurs-trajet* qui, de fait deviendront des *accompagnateurs-séjour*. Ainsi, les classes devront avoir **1 accompagnateur-séjour quel que soit l'effectif de la classe (au-delà de 24 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 12 élèves)***. Nous recommandons aux écoles d'éviter, *dans la mesure du possible* et sauf situation particulière (*élève en situation de handicap ou souffrant d'un problème médical...*), de rechercher leurs accompagnateurs-séjour **parmi les parents d'élèves de la classe.**

 ACADÉMIE DE LIMOGES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Académie de LIMOGES - DSDEN de la CORREZE		Mémo Encadr	
Page 1/2					
VOYAGE SCOLAIRE - TAUX D'ENCADREMENT ET DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES					
I - TAUX D'ENCADREMENT, HORS ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES					
École maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine			École élémentaire		
Encadrement		Qualité	Encadrement		Qualité
2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe		Maître de la classe, plus un adulte	2 adultes au moins quel que soit l'effectif de la classe		Maître de la classe, plus un adulte
Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8 élèves		Autre adulte	Au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12 élèves		Autre adulte
Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement de l'école maternelle s'applique.					
Pour définir le taux d'encadrement applicable dans le cadre du transport, l'ensemble des élèves transportés est considéré comme constituant une seule classe.					

Le financement de la classe de neige.

Le Plan Départemental dans le principe

Tout séjour en classe de découvertes retenu dans le cadre du Plan Départemental bénéficie d'une aide de 40% du Conseil Départemental dans la mesure où l'école a la garantie d'engagement de sa commune de 30%.

CHAMONIX Mt BLANC Chalets des Aiguilles	Durée	Tarif de base	Participation CD19 (40%)	Participation commune (30%)	Participation école par élève (30%)
Séjour "Ski*au pied du Mont Blanc"	7 jours	759,00 €	303,60 €	227,70 €	227,70 €

Adhésion à l'association ODCV 19: 15 € par école.

Attention, certaines activités spécifiques sont avec un supplément.
Se référer à la fiche activités pour plus de détails.

Attention: pour les bourses individuelles, l'ensemble des dossiers complets doit être renvoyé par le directeur d'école au CD19 au-moins 45 jours avant le début du séjour.

Outils pour la classe disponibles en téléchargement sur le site de l'association.

Documents pour préparer le séjour.

- Le mémo enseignants.
- Le tableau des compétences associées aux activités.
- Les pré-plannings (classe de neige et montagne).
- La charte accompagnateur séjour et trajet.
- Les fiches techniques des activités.
- L'histoire de Chamonix.
- La présentation des chalets.
- Bibliothèque et outils pédagogiques.
- Fiche de renseignements école à compléter.
- Le plan des pistes
- Vidéos « Classe de neige »

Documents pour les parents

* Fiches d'informations et de renseignements à destination des familles (format .doc à modifier et à compléter par l'école).

- Les trousseaux (neige et montagne)

ODCV - Présentation "A chacun son Everest".pdf (244.54 Ko)

Nouveau! Carnet élève classe de neige.

Téléchargez les documents et les outils pour la classe ici:
https://www.odcv.com/Classes-de-neige-ou-montagne-a-Chamonix-Mont-Blanc_a662.html



Liens



Chalets des Aiguilles

https://www.odcv.com/Chalets-des-Aiguilles-Chamonix_r12.html



www.odcv.com



<http://www.ac-limoges.fr/dsden19/pid33889/accueil.html>



<http://www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/>



<http://www.chamonix.com/>



Office de tourisme



<http://www.montblancnaturalresort.com/fr/montenvers-mer-de-glace>



<http://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/culture/horaires-informations-musees.html>



Musées



<http://www.centrenaturemontagnarde.org/qui-sommes-nous?id=8>



Château des Rubens



<http://www.chamonix-guides.com/>



<https://www.chamoniarde.com/>



Maison de la montagne

Chalets des Aiguilles

213 chemin du Biollay
74 400 CHAMONIX MONT-BLANC
Tel: 04-50-53-17-35
Mail: chamonix@odcv.com



Siège de l'ODCV

17 Av. Winston Churchill. BP 157
19004 TULLE Cedex
Tel: 05-55-20-21-04
Mail: odcv@odcv.com



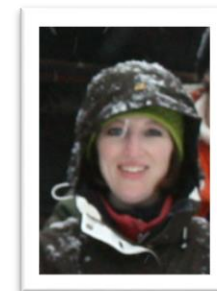
Christophe BATTUT

Responsable des classes
découvertes
Tel: 05-55-20-21-04
Mail: classe@odcv.com



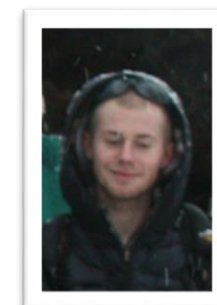
Magali LAMOTTE

Directrice
Tel: 04-50-53-17-35
Mail: chamonix@odcv.com



Arnaud VEIL

Directeur adjoint
Tel: 04-50-53-17-35
Mail: arnaud@odcv.com



L'ODCV vous souhaite une très bonne classe de neige aux Chalets des Aiguilles



